

Annexe A - Exemples de visibilité

Un plan de visibilité doit accompagner toute demande de soutien financier de **PLUS de 5000 \$**. Si l'organisme a déjà élaboré son plan de visibilité, prière de compléter l'Annexe B. Ce plan peut être élaboré selon le niveau d'implication financière du commanditaire.

L'organisme accorde et garantit à Desjardins l'exclusivité comme partenaire à titre d'institution financière. L'expression « institution financière » désigne les banques, trusts, Credit union, Caisses, sociétés de fiducie, compagnies d'assurances, courtiers en valeurs mobilières, entreprises de service de paie, entreprises de carte de crédit et autres entreprises offrant des produits et services analogues. Si tel n'est pas le cas, veuillez nous en faire part.

L'organisme s'engage à respecter les règles et normes d'utilisation graphique de la signature (logo) de Desjardins, lesquelles sont précisées sur le site Internet desjardins.com/identite.

L'organisme s'engage à obtenir l'autorisation de Desjardins avant la production, l'impression ou l'utilisation de tout matériel ou document comprenant la signature (logo) de Desjardins.

À moins d'indication contraire, seule l'appellation « Desjardins » est autorisée sur l'ensemble du matériel et document promotionnel ou publicitaire.

Exemple de plan de visibilité qui peuvent vous inspirer

Exemple 1 : Événement

- Logo sur toutes les affiches distribuées dans la région (X affiches)
- Logo sur le dépliant promotionnel (X copies distribuées dans les réseaux commerciaux Sherbrooke)
- Brochure de programmation : une page de publicité en couleur au dos de la brochure de programmation
- Site Internet : logo et lien hypertexte sur la page d'accueil
- Médias sociaux : mention du partenariat avec Desjardins incluant photos via Facebook et autres réseaux sociaux sur lesquels vous apparaissiez
- Sur le site de l'événement : exposition de deux bannières autoportantes (une à l'entrée et une sur la scène)
- Projection publicitaire : projection de votre publicité couleur sur grand écran
- Mention au micro : mention « présenté par... » lors de l'événement
- Médias sociaux : mention du partenariat avec Desjardins incluant photos via Facebook et autres réseaux sociaux sur lesquels vous apparaissiez
- Publicités télévisées sur la chaîne A : spot de trente secondes, du [date] au [date], logo et mention « présenté par... »
- Relations de presse et communiqués : logo et mention « présenté par... » sur les communiqués relatifs à l'événement, invitation à la conférence de presse et mention lors de la conférence de presse
- Coquetel de bienvenue : invitation au Coquetel V.I.P.
- Billets de faveur : six billets V.I.P. pour l'événement

Exemple de plan de visibilité qui peuvent vous inspirer (suite) ➔

Exemple 2 : Commandite des activités annuelles de l'organisme

- Logo sur toutes les affiches
- Logo sur les dépliants promotionnels de l'organisme
- Affichage permanent de Desjardins (coroplast 2' x 3') dans les locaux de l'organisme
- Site Internet : logo et lien hypertexte sur toutes les pages du site Internet
- Médias sociaux : mention du partenariat avec Desjardins incluant photos via Facebook et autres réseaux sociaux sur lesquels vous apparaissiez
- Papier entête : logo sur le papier entête de l'organisme
- Déjeuner conférence ou événement spécial : affichage d'une bannière autoportante sur le site de l'événement; remise d'un dépliant promotionnel

Exemple 3 : Projet

- Logo sur toutes les affiches
- Logo sur les dépliants
- Logo sur le papier entête et à l'intérieur du rapport annuel de l'organisme
- Conférence de presse : allocution d'un représentant de Desjardins, logo sur le communiqué de presse, insertion d'un communiqué émis par Desjardins dans la pochette de presse, visibilité lors des conférences de presse (bannière autoportante, coroplast ou oriflamme)
- Remise officielle du chèque avec couverture médiatique
- Invitation à la première pelletée de terre et à l'inauguration officielle
- Offrir un espace pour l'installation d'un kiosque ou d'une tente promotionnelle Desjardins lors de l'inauguration et permettre à Desjardins d'avoir une équipe d'animation présente à cet événement
- Plaque honorifique apposée à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment
- Site Internet : logo et lien hypertexte
- Médias sociaux : mention du partenariat avec Desjardins incluant photos via Facebook et autres réseaux sociaux sur lesquels vous apparaissiez
- Bulletin virtuel : logo sur les bulletins mensuels envoyés aux membres
- Une location de salle gratuite par année sur une période de cinq ans